

# LA LETTRE du Beffroi

BULLETIN MUNICIPAL DE BERGUES

FEVRIER 2017



## SOMMAIRE

Fêtes et manifestations

La vie de la commune

La vie des Associations

On vous informe

Brèves sociales du CCAS

Rappel

La recette du mois

La Voix est Libre

Etat civil

## LE MARCHE VA FAIRE PEAU NEUVE

Le marché de Bergues est une institution qui remonte à 1670 ; suite à sa visite, le roi Louis XIV signa les **lettres royales autorisant la création d'un marché hebdomadaire**. Il a survécu aux bouleversements historiques et sa renommée dépasse encore largement les **remparts, même si on n'y vend plus le blé des moissons** ni les draps de laine tissés sur place.

Depuis deux ans cependant la fréquentation baisse, aussi bien du côté des acheteurs que des vendeurs : les commerçants fidèles sont de moins en moins **nombreux et la grand' place se vide l'hiver, en particulier les jours de pluie ou de vent**. Les conducteurs garent leurs voitures dans les espaces libres, ajoutant au désordre.

La municipalité a décidé de réagir, et le conseil a voté **fin 2016 pour la création d'un comité consultatif, chargé de mettre à jour le règlement de 2002, de regrouper les étals sur un périmètre plus restreint et de fluidifier les accès**.

Trois représentants des commerçants ambulants ont été désignés, et une première réunion a eu lieu lundi 23 janvier.

**L'objectif visé est de mettre en place une nouvelle disposition après Pâques, et de réviser le règlement, en s'inspirant de celui des marchés de Dunkerque.**

Sylvie Brachet, Maire de Bergues

## FETES ET MANIFESTATIONS

Jeudi 02

De 09h30 à 11h30 - Foyer Socio Educatif

Atelier créatif : autour de la laine proposé par le CCAS (cf.page 29)

A 18h30 – Foyer Saint Martin

Assemblée générale **de l'association « La Rouge Flamande, je cours à Bergues »**

Vendredi 03

A 19h00 - Hôtel de Ville

Assemblée Générale **de l'association « La Guillaume Tell »**

A 20h00 - **Salon Blanc de l'Hôtel de Ville**

Conférence découverte : la Martinique et la Guadeloupe proposée par la municipalité (cf.page 16)

Samedi 04

De 14h30 à 17h00 – Foyer Socio-Educatif

Assemblée Générale **de l'association « Le Comité d'entraide du quartier Saint-Martin »**

De 17h00 à 20h00 - **Salon Blanc de l'Hôtel de Ville**

Les entretiens de Zénon 3000 : Itinérances en pays de Cocagne organisés **par l'association « Zénon 3000 »** (cf.page 21)

Samedi 04 et dimanche 05

De 09h00 à 17h30 – Salle Emmanuel-Looten

**16ème Foire aux livres et aux collections** organisée par l'association « Le Groupe Colas Bergues »

Lundi 06

De 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 - Foyer Saint Martin

Atelier cuisine : Quiche sans pâte proposé par le CCAS (cf.page 29)

Jeudi 09

De 09h30 à 11h30 - Foyer Socio Educatif

Atelier créatif : autour de la laine proposé par le CCAS (cf.page 29)

A 19h30 - **Salon Blanc de l'Hôtel de Ville**

Conseil Municipal

Vendredi 10

A 20h30 (ouverture des portes à 20h00) – Salle Emmanuel-Looten

Soirée de théâtre **organisée par l'association « Entre nous »** qui invite la troupe **de l'association « Rires et Délires »** qui jouera leur pièce humoristique **Un mariage presque... parfait !** (cf.page 20)

Dimanche 12

De 10h00 à 12h00 – Salle du Foyer Saint Martin  
Assemblée générale **de l'association « La Fraternelle »**

Mardi 14

A 18h00 - Hôtel de Ville

**Réunion d'information : différentes sources possibles de financement pour une association** (cf.page 19)

Mercredi 15

A 15h00 - Médiathèque M. Bréban

Animation « Vas-y Rosalie » proposée par la médiathèque (cf.page 18)

Jeudi 16

De 09h30 à 11h30 - Foyer Socio Educatif

Atelier créatif : autour de la laine proposé par le CCAS (cf.page 29)

Dimanche 19

A partir de 13h00 – Salle Emmanuel-Looten

Loto **organisé par l'association « Le Cyclo-Club Berguois »**

A 10h30 – **Salon Blanc de l'Hôtel de ville**

Assemblée Générale **de l'association « L'A.C.P.G. – C.A.T.M. – T.O.E. »**

Mercredi 22

A partir de 14h00 – Salle Emmanuel-Looten

« Festi-jeux » **organisé par les associations « L'A.B.C.D. », « Le comité d'entraide du quartier Saint-Martin » et « Agir ensemble dans l'amitié »**

Jeudi 23

De 09h30 à 11h30 - Foyer Socio Educatif

Atelier créatif : autour de la laine proposé par le CCAS (cf.page 29)

Samedi 25

De 15h00 à 19h00 – Rue de la couronne de Bierne

Tir Fédéral organisé par la gâchette Berguoise

Dimanche 26

A partir de 14h00 – Salle Emmanuel-Looten

Loto **organisé par l'association « La Fraternelle »**

Merci de communiquer le détail précis de vos manifestations, au plus tard le **19 de chaque mois (dates, horaires, lieux, nouveautés, mises à jour ou annulations) pour une éventuelle parution dans l'édition suivante à l'adresse :**

[communication@bergues.fr](mailto:communication@bergues.fr)

NB : Les documents numériques permettant le copier-coller sont fortement recommandés et seront publiés en priorité. Merci de votre compréhension.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## CEREMONIE DES VŒUX 2017

### ► DISCOURS DE JACQUES FOVELLE

Madame la conseillère départementale,

Madame le Maire

Mesdames et Messieurs les élus des communes environnantes et de Bergues

Mesdames et Messieurs les représentants des forces de sécurité publique et du culte

Mesdames et Messieurs les représentants des établissements scolaires et de santé

**Mesdames et Messieurs les présidents d'association**

**Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise, commerçants et artisans**

Mesdames, Messieurs

Chers amis,

**Je dois excuser l'absence de Mr André Figoureux Conseiller Régional, Président de la CCHF, Mr Benoît Vandewalle Conseiller Départemental, Mr Philippe Carton Animateur à la Maison St Augustin et Mr Philippe Looten.**

**Vous retrouver aussi nombreux pour cette cérémonie des vœux 2017 est pour moi et l'ensemble du conseil municipal un vrai plaisir et une joie que je sais partagée.**

**Avant de revenir sur les événements et les actions de l'année 2016 au sein de notre belle ville, je voudrais que nous ayons une pensée pour les femmes et les hommes qui ont trouvé la mort dans notre pays suite à des actions terroristes au cours de l'année qui vient de s'écouler.**

**Je forme le vif espoir que l'année prochaine à la même époque nous n'aurons plus à évoquer de tels faits.**

**De même j'aimerais qu'en ce début d'année, au sortir de ces moments de joies et fêtes, que chacun d'entre nous, pour qui la loterie géographique nous a fait naître du bon côté de la barrière, s'interroge sur la valeur fraternité inscrite aux côtés de ses deux grandes sœurs de notre constitution que sont la liberté et l'égalité.**

Le partage, la solidarité doivent être plus que des mots à la mode.

**La encore je forme l'espoir que nous saurons traiter avec humanité ces peuples qui fuient le terrorisme et immigrent dans nos contrées.**

**Avant de relater les différents événements de l'année, vous me permettrez de faire un rapide tour d'horizon sur l'effectif municipal, ces femmes et ces hommes qui chaque jour, sous la direction de Madame Flavie DRIEUX, vous accueillent, vous conseillent ou participent à votre quotidien au travers des actes administratifs, de l'entretien des bâtiments publics, des animations de loisirs ou de culture, du service aux écoles ou encore de l'action sociale.**

**En 2016, nous n'avons eu que peu de mouvement parmi le personnel, en effet nous n'avons dénombré :**

- > Qu'un seul départ en retraite, celui de Madame Frédérique BOUDENS employée au service des écoles,
- > une démission au 31/10/2016 celle d'un Contrat Emploi Avenir en service aux espaces verts
- > et enfin la mise à disposition de la CCHF de Monsieur Eddie MOERCANT, directeur de musique.

**Néanmoins deux éléments sont venus renforcer l'effectif avec des contrats en durée déterminée pour remplacer des agents en maladie de longue durée,**  
Je voudrais en votre nom remercier ces personnels ainsi que celui de la Communauté **des communes des Hauts de Flandre (CCHF), des Ateliers Chantier pour l'Insertion ou des entreprises privées venus participer à l'activité de notre ville.**

Je vais maintenant pouvoir revenir sur le bilan 2016 de notre commune.

Dans un premier temps je serai le porte parole de mes trois collègues adjoints pour **évoquer de manière concise, les principaux événements ou manifestations de l'année 2016.**

Je commencerai ce bilan par le Scolaire, la jeunesse et la vie associative ;

La politique jeunesse s'est traduite en 2016 par une innovation majeure avec désormais une aide financière apportée aux jeunes berguois qui s'engagent dans une formation d'animateur en vue de l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation.

Du côté sportif, c'est avec plaisir que la ville accueille depuis la rentrée de septembre une nouvelle activité: la boxe thaï, aboutissement de plus d'un an de contacts et de rencontres. A peine démarrée, l'activité a connu un très vif succès auprès des enfants, jeunes et adultes.

A la ludothèque une première journée de jeux de société a été organisée. Celle-ci a eu beaucoup de succès avec pour conséquence l'inscription de nouveaux adhérents.

Outre ces nouveautés, les animations devenues "classiques" se sont poursuivies, citons pour exemple : les Temps d'activités périscolaires qui permettent aux élèves de nos **écoles maternelle et primaire de profiter trois fois par semaine et gratuitement d'activités variées ou encore le futsal qui une fois par mois donne l'occasion aux adolescents et jeunes adultes de s'extérioriser.**

Enfin, avant de passer le relais depuis la rentrée de septembre à une nouvelle équipe, les élus du Conseil municipal des enfants ont travaillé et fait des propositions autour de la solidarité et du sport.

Vous le constatez ma collègue Thérèse VERMERSCH et ses deux conseillers délégués en charge de ces domaines ne ménagent pas leur temps ni leur énergie pour proposer aux **berguois jeunes et moins jeunes toujours plus d'activités.**

Nous poursuivons par la culture, le tourisme et la communication ;

La programmation du musée était placée sous le signe de la diversité en cette année 2016.

**Tout d'abord au niveau des expositions temporaires qui ont invité à la découverte des gouaches de Pierre Drobecq ou encore celle consacrée aux ouvrages d'Emmanuel Looten illustrés par des artistes de renom.**

**Dans le cadre de « La Nuit des musées » c'est avec brio et fantaisie et devant une belle affluence que les Baladins du Groenberg ont animé le mont de piété.**

Le public était également au rendez-vous des Journées du Patrimoine, près de 650 personnes se sont rendues au musée pour découvrir une exposition du Club Philatélique dunkerquois consacrée aux marques postales de Bergues des origines **à nos jours et admirer en même temps un étalage d'objets insolites proposés par le Théâtre La Licorne.**

Le festival « Musique au Musée » a raisonné au son du quintet de jazz bruxellois Swing **O Box, dont le répertoire allant du jazz manouche à la java a fait bouger l'assistance.**

**Le riche programme de conférences a aussi permis la découverte d'artistes reconnus comme le sculpteur valenciennois Carpeau, le peintre Boilly ou l'étonnant André Devambez.**

**La gestion des collections est également une des missions prioritaires d'un musée :**

**> la restauration de la collection de dessins s'est ainsi poursuivie et trois tableaux ont également été restaurés ;**

**> plusieurs dons, notamment 16 sculptures de Maurice Ringot, et l'achat d'un dessin important d'André Corneille Lens l'un des peintres belges le plus renommé du début du XIXème siècle sont venus enrichir les collections**

**Egalement, le musée, après avoir mis en place de nouvelles salles d'expositions temporaires et un cabinet d'art graphique, a aménagé une salle consacrée à saint Winoc et son abbaye.**

**N'oublions pas non plus la Médiathèque qui, forte de ses 962 adhérents, a participé en 2016 à « Bibliothèques en Fêtes » en proposant des ateliers et expositions avec notamment pour conclure l'année des œuvres de Lucien VERBEKE Artisan sculpteur berguois.**

Enfin malgré de nombreuses contraintes liées à la sécurité des personnes, les manifestations habituelles telles que le Carnaval, les rameaux, les plus beaux dimanches, les fêtes du quartier St Martin, le banquet des aînés, la St Martin , le marché de Noël ont pu se dérouler sans aucun incident.

Mon collègue Didier SCHREINER avec un emploi du temps chargé et une année 2016 **difficile sur le plan personnel, a pu compter sur l'efficacité des personnels en charge de ces domaines.** Je me fais son porte parole pour les en remercier

Nous en arrivons maintenant à **l'urbanisme, les travaux neufs, l'entretien du patrimoine, des voiries et des espaces verts.**

**En cette fin d'année 2016, certains nos concitoyens ont subi quelques petits désagréments avec les travaux d'assainissement contour de l'église et également une panne de plusieurs semaines sur l'éclairage public rue Carnot et de la Gare, cependant l'année dernière ne peut se résumer à ces deux points négatifs. En effet comme tous les ans de nombreux chantiers ont été réalisés ou commencés avec l'objectif d'améliorer sensiblement le cadre de vie des berguois.**

Nous pouvons citer :

- \* **La création d'un parking de 68 places à proximité de la porte de Cassel avec une nouvelle voie d'accès pour les camping-cars**

- \* **L'effacement du réseau basse tension rue Carnot**

- \* **Le renouvellement de l'éclairage public des rues de la Gare et de rue Carnot**

- \* **Le remplacement du platelage du pont de la Porte de Bierne.**

- \* **La réfection des enrobés des rues du quartier Saint-Martin**

- \* **La remise en état des cours de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et celle de l'école Lamartine avec la création d'un jardin pédagogique.**

- \* **La réalisation d'une piste d'athlétisme avec un anneau de quatre couloirs et une piste droite de 6 couloirs qui permettra à l'ensemble des enfants scolarisés à Bergues de profiter de ce bel équipement dès le printemps prochain.**

- \* **Et enfin la rénovation des peintures du salon Blanc de l'hôtel de ville qui en avait bien besoin. Ce dernier chantier a permis à la ville d'employer cinq jeunes berguois en contrat à durée déterminée d'insertion par le biais de l'association Initiatives Rurales.**

**En 2016, l'entretien des espaces verts et celui de nos rues ont été confiés pour l'essentiel à deux associations d'insertion et un établissement et service d'aide par le travail (ESAT Papillon blanc) de notre territoire. Ce partenariat avec nos équipes municipales a montré toute son efficacité pour un environnement agréable et digne de notre ville, même si tout n'a pas été parfait. Notons aussi pour 2016 l'entretien, en partenariat avec les Wateringues, du ruisseau de la petite couronne de Bierne.**

Vous le constatez mon collègue Jacques CARON COTTIN et les conseillers rattachés à ces domaines n'ont pas manqué de travail et je crois qu'ils ne seront pas au chômage en 2017.

**J'en arrive maintenant aux deux domaines dont j'ai la charge.**

Je commencerai par un bref point sur les finances de la ville.

**Comme à l'habitude je rappellerai que les comptes sont généralement établis et validés courant fin février/ début mars de chaque année et donc que les quelques chiffres cités ci après correspondent à un historique du début de cette semaine et en conséquence ne préfigurent pas nécessairement ou exactement le Compte Administratif qui sera présenté au Conseil Municipal.**

En section Fonctionnement,

**Les recettes, malgré une baisse des dotations de l'Etat, devraient s'établir dans la moyenne des trois années précédentes autour des 3 600 000 €.**

**47% des recettes, soit environ une moyenne de 429 € par berguois, proviennent de la part communal des impôts locaux, dont les taux sont inchangés depuis 2008.** Notons que ce montant par habitant est de 2% inférieure à la moyenne des communes françaises.

Les dépenses, hors charges exceptionnelles ou opérations financières de transfert vers la **section Investissement, s'élèveront dans la moyenne des deux dernières années autour de 2 850 000 €.**

**Avec une dépense d'environ 740 € par berguois, nous sommes très largement en dessous des 908 € de la moyenne nationale.**

En section Investissement :

Deux tiers des recettes sont constituées par les opérations de transfert du fonctionnement et les opérations financières d'investissement. L'autre tiers provient des subventions que nous allons chercher projet par projet.

En 2016, comme en 2015, malheureusement seules environ 40% des subventions notifiées et donc validées nous ont été versées. Ceci a pour effet de ralentir notablement **nos investissements réalisés en cours d'année.**

**Cependant plus de 1 280 000 € de travaux ont été engagés et près de 3/4 d'entre eux ont été réalisés en 2016.**

Notre prudence consistant à ne démarrer les travaux que lorsque nous pouvons engranger **les subventions nous permettra d'équilibrer recettes et dépenses investissement en 2016.**

**Avec le service Comptabilité de notre collectivité j'exprime ma gratitude à Monsieur Lionel LE GALL, Trésorier, ainsi que de son équipe du Centre des Finances Publiques de Bergues, pour leur soutien dans la gestion des finances de la ville.**

Je terminerai ce retour sur 2016 par le Social et les Solidarités,

**Au Centre Communal d'Action Sociale rien n'est jamais acquis.**

Venir en aide, accompagner ou encore faciliter la vie au quotidien des berguois, quelque soit leur situation, nécessitent dévouement et disponibilité, mais aussi innovation.

Ainsi, outre les activités collectives avec les ateliers cuisine ou créatifs encore plus nombreux, **l'organisation des manifestations comme octobre rose, la semaine bleue, le forum santé ou des journées festives avec les sorties famille de l'été, le 15 août au quartier St Martin, une chasse au trésor au musée, le gala de la générosité etc..**



2016 a vu aussi la mise en place :

- > **D'une proposition d'une énergie moins chère,**
- > **D'une mutuelle santé communale adaptée à tous les types de population,**
- > **De la possibilité d'accéder à un garage solidaire pour les personnes en difficulté,**
- > **D'un accès gratuit ou à moindre frais à une isolation des combles perdus pour**

les locataires ou propriétaires.

Par ailleurs la multiplication de partenariats que le CCAS a entrepris avec la mission Locale, la maison de l'emploi, les Ateliers et chantiers d'insertion a permis à plusieurs foyers d'entrevoir une meilleure vie avec un emploi, une formation ou une insertion.

Ceci n'est qu'un raccourci de l'activité du CCAS, chacun d'entre vous pourra se faire une idée du travail réalisé en allant piocher toutes les données et statistiques dans son bilan qui sera édité au cours du premier semestre.

**Les collaboratrices de notre CCAS s'activent au quotidien afin de répondre à l'attente de chacun des visiteurs. je les remercie personnellement pour le soutien qu'elles apportent à une population parfois déstabilisée par les difficultés de la vie.**

Au côté de ce personnel, trois élues, administratrices du CCAS, participent régulièrement à l'organisation ou au déroulement des activités et manifestations je veux encore cette année les remercier vivement pour l'aide qu'elles m'apportent.

Avant d'en arriver à la conclusion de ce discours, je compléterai ce rapide bilan de l'année par les statistiques de l'Etat civil : ainsi en 2016 nous avons déploré 74 décès, mais nous avons eu le bonheur d'accueillir 31 nouveaux nés. Si les décès tout comme les naissances sont légèrement inférieurs à ceux des deux années précédentes, le différentiel reste le même La population de Bergues s'établira officiellement à 3970 habitants en 2017.

voilà j'en arrive à ma conclusion.

Comme moi, chaque jour vous mesurez certainement la qualité de vie dans notre ville.

Celle-ci **ne serait bien évidemment pas possible sans l'activité de nos associations, nos clubs, notre office de tourisme, nos artisans et commerçants.**

**Je veux les remercier pour le rôle social qu'ils assurent et leur impact sur la vitalité de notre cité.**

**Cependant avec ce rapide bilan d'une année de vie communale, vous avez pu également mesurer le travail des élus. Vous le voyez, ils participent activement à ce résultat et si pour chacun d'eux c'est un honneur et une fierté, cela représente aussi pour quelques uns d'entre nous de nombreux sacrifices sur la vie de famille, sur les loisirs et parfois même cela a des conséquences sur la santé.**

Vous me concéderez donc de profiter de cette tribune pour :

- > **Interpeller les pouvoirs publics sur le rôle d'élus municipal,**
- > **Et leur faire prendre conscience de la nécessaire proximité des élus avec les habitants.**

En effet, chaque jour qui passe voit les municipalités dépouillées de leurs compétences. Face à la précarisation, face au déclin des solidarités, les conseillers municipaux sont, selon mon avis, un maillon essentiel. Je veux ici exalter la valeur irremplaçable du terrain **qui nous permet, au plus proche de nos concitoyens, d'écouter leurs doléances, de comprendre leurs aspirations et de les entendre.**

**Réduire le rôle des conseillers municipaux à celui de représentation ou d'intermédiaires** pour expliquer les décisions prises à un niveau supérieur serait une erreur.

**Il me reste Madame le Maire, ma chère Sylvie, à te souhaiter au nom de l'ensemble du conseil municipal une très bonne année 2017, pleine de projets, de rencontres et de belles surprises.**

**Mesdames, Messieurs, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé.**

**Je vous remercie de m'avoir écouté attentivement.**

#### ► DISCOURS DE SYLVIE BRACHET

**Bravo à Jacques FOVELLE qui a fort bien résumé l'année écoulée, avec brio et style. Je note donc qu'après avoir endossé le rôle d'adjoint aux affaires sociales, puis enfilé par-dessus le costume d'adjoint aux finances il est mûr pour porter l'an prochain l'écharpe de maire !**

**En relisant mon discours de l'an dernier, j'ai été stupéfaite de constater que plusieurs des projets évoqués alors au conditionnel ou au futur peuvent être désormais conjugués au passé ou au présent.**

**Bref je suis tentée de croire que mon discours a eu une vertu prédictive, et je m'empresse donc de vous dévoiler nos souhaits et intentions, dans l'espoir que la magie opère encore une fois en 2017 !**

**\* 1) La grande réalisation de l'année sera le beffroi, grande au sens propre comme au sens figuré ! En ces temps de remise en cause de la démocratie, il me semble important de conforter ce symbole des libertés communales. Le beffroi est un monument emblématique de notre histoire et aussi de la région depuis que Dany Boon l'a filmé, il souffre, comme tous les quinquagénaires que nous sommes, des méfaits du vieillissement, sa réfection est indispensable et l'architecte projette un aménagement du campanile qui facilitera grandement le confort des visiteurs : ce sera un atout touristique majeur. Le dossier a été visé par les monuments historiques, le maître d'œuvre a été choisi, et les travaux devraient débuter mi-2017**

**Cette réfection coûtera plus que nous n'avions escompté l'an dernier, et nous sommes donc partis à la chasse aux subventions et au mécénat pour financer les 900 000€ TTC à déboursier.**

\* 2) Nous poursuivrons la modernisation et l'embellissement de la ville : une après l'autre nous les rues se parent de lampadaires nouveaux à l'éclairage orangé. Noréade termine le remplacement du réseau d'égout autour de l'église. Nous avons la chance d'avoir été choisis par Orange qui déploie la fibre depuis un an, et dans la salle au moins 1 sur 5 dispose déjà à domicile d'une connexion numérique à haut débit. Que les autres ne s'inquiètent pas, l'équipement se poursuit dans les rues, à condition bien sûr que vous acceptiez la pose des indispensables boîtiers sur la façade de vos maisons.

\* 3) L'autre grosse affaire de l'année sera le regroupement des équipes techniques derrière la gare, dans le hangar actuellement occupé par le club de pétanque. Toute l'année 2016 a été consacrée à la préparation des déménagements en chaîne ce qui a suscité beaucoup d'inquiétudes et de mécontentement dans les associations concernées. Nous arrivons au terme, et après le chamboulement final chacun devrait retrouver ses aises dans des locaux mieux adaptés.

**Cette opération parachève l'opération d'optimisation des bâtiments communaux démarrée en 2013 avec l'installation du CCAS au FSE. Nous en attendons une rationalisation des services municipaux, des conditions de travail plus agréables pour le personnel, un meilleur remplissage des locaux, un gain certain dans les consommations et les frais d'entretien des bâtiments.**

\* 4) Ce faisant nous libérerons plusieurs bâtiments qui seront voués à la vente, ce qui donnera à la commune des ressources bienvenues à un moment où l'argent se raréfie. La révision du Plan Local d'Urbanisme nous a permis d'identifier les différents sites mutables et de réfléchir aux futures orientations d'aménagement afin de développer la construction des logements qui font tant défaut à Bergues. Logements pour accueillir des familles mais aussi logements adaptés avec ascenseurs et facilités d'accès pour les habitants vieillissants. Le nouveau PLU sera présenté en réunion publique courant février après qu'il aura été arrêté en conseil communautaire.

\* 5) Notre action culturelle n'est pas en reste et nous sommes heureux de pouvoir la réaliser en partenariat avec des associations solides et dynamiques. Bergues a hébergé dans le passé des artistes ou des artisans remarquables. Les familles s'inquiètent du devenir des œuvres dont elles ont hérité en dépôt et nous avons pu conclure des accords pour qu'elles soient montrées au public et sauvées de l'oubli. Ainsi y a-t-il eu au musée une exposition des livres illustrés du poète Emmanuel LOOTEN à poursuivre en 2017, et les sculptures de Lucien VERBEKE sont-elles exposées dans les vitrines de la médiathèque. Nous félicitons les amis du musée du mont-de-piété qui viennent de réussir une opération de souscription participative, grâce à laquelle ils restaureront les sculptures de Maurice RINGOT.

L'an prochain le Comité Flamand organisera un colloque consacré à Saint-Winoc fin septembre, ce qui nous donnera la chance d'apprendre beaucoup de choses sur la fondation de l'abbaye. Nous souhaitons que le musée soit aussi un outil de promotion et de diffusion de l'art local, car cela fait partie de ses missions premières.

Nous souhaitons également qu'il s'ouvre davantage aux scolaires et aux enfants et nous réfléchissons à plusieurs opérations à mener en coopération entre le musée, l'académie municipale de dessin et les associations de peinture et de photos.

\* **6) La qualité de vie est pilotée par la très active commission cadre de vie, qui a réclamé et obtenu la réduction de la vitesse de circulation à 30 km/heure depuis septembre 2016. Elle est désormais épaulée par le comité des quartiers, qui a poussé la municipalité à adhérer à « voisins vigilants », et par le conseil municipal des enfants renouvelé en septembre, enfants qui ont pointé l'insuffisance de bancs dans les rues et de jeux au jardin public.**

**Nul doute qu'avec ces citoyens impliqués et volontaires la commission sera amenée en cours d'année à étudier de nombreuses suggestions.**

\* **7) La commission communication n'est pas en reste et fera évoluer le bulletin municipal et le site internet ; un site internet du musée est en préparation, commun avec le musée de Bailleul. Il sera lancé en avril, juste avant la réouverture du musée, dont l'exposition temporaire dévoilera des œuvres de Fernand LEMATTE, suite à une donation de la famille.**

\* **8) Les membres de la commission jeunesse se réjouissent du succès de la nouvelle activité de boxe thaï, qui accueille depuis septembre 2016 126 adhérents dans la salle Pacôme.**

**Les élus font leur possible pour que tous les clubs puissent s'exercer et se développer à Bergues, même lorsqu'il faut jongler avec les créneaux horaires des salles pour contenir tout le monde. La diversité et le dynamisme des clubs sportif est une chance pour les habitants et un atout pour Bergues, et toutes les demandes sont examinées avec sérieux. Nous espérons bien voir naître d'ici quelques années un club d'athlétisme au stade Andries.**

**Nous voulons encourager les initiatives individuelles des jeunes et leur offrir des possibilités de s'engager pour l'intérêt général. Un chantier nature pourrait voir le jour en 2017 dans la zone naturelle des remparts, ou des opérations de nettoyage ciblées.**

\* **9) L'organisation des fêtes et manifestations devient un exercice difficile depuis deux ans, qu'elles soient organisées par la municipalité ou pas des associations.**

**Il faut appliquer les consignes de sécurité édictées par la préfecture, et présenter des dossiers pour validation. Le dernier attentat à Berlin montre que ces précautions ne sont pas excessives.**

**Le comité des fêtes s'est attelé à cette nouvelle tâche avec la volonté que la majorité des festivités aient lieu comme prévu.**

**Prenez donc déjà date pour Carnaval le 26 mars et la foire des Rameaux le 09 avril !**

\* **10) Pour terminer je rappelle que l'équipe municipale est très attachée à la vocation économique, commerciale et touristique de la ville. De par ses administrations, ses services, ses commerces, ses artisans, ses professions libérales la commune héberge 1700 emplois. Tout est bon pour entretenir cette richesse qui profite aux employés mais aussi aux habitants par la proximité et la diversité. Nôtre rôle est d'entretenir cette attractivité, en encourageant toutes les initiatives privées, en écoutant les partenaires, en défendant les acteurs locaux contre toute remise en cause de leur activité.**

**C'est pourquoi nous agissons au sein de la CCHF pour empêcher le doublement de la surface du grand magasin au faubourg de Cassel, car cette concurrence détruirait à coup sûr une partie des magasins indépendants de Bergues et des environs. Vous avez assisté avec consternation à la fermeture de plusieurs magasins ces derniers temps : la droguerie DECORTE, la petite boutique, Micoton-milaine, DW elec ; Manhattan et Christina Boutic s'apprêtent à faire de même.**

**Le problème n'est pas la fermeture en soi car chacun a le droit de prendre sa retraite ou de changer de voie. Le problème est qu'à ce jour personne ne reprend le fonds de commerce pour continuer l'activité car il y a trop d'incertitude.**

**C'est pourquoi nous encourageons les commerçants à adhérer à Alliance et à agir groupés pour avoir plus de force. C'est pourquoi nous reviendrons en 2017 sur la signalétique en ville, qui mérite d'être renforcée. C'est pourquoi nous désirons travailler avec le nouvel Office de Tourisme intercommunal afin de développer l'attractivité touristique de Bergues et d'attirer de nouveaux publics.**

**\* II) Je vous avais averti l'an dernier que la réforme territoriale était en marche et qu'elle aurait des répercussions fortes sur les communes.**

**Comme je vous l'ai expliqué la révision du PLU va être transférée à la CCHF et notre commission PLU composée d'élus municipaux pourra prendre sa retraite : elle est déchargée de sa mission. La compétence de promotion du tourisme a également été transférée au niveau intercommunal depuis le 1er janvier 2017.**

**Une structure a été créée, sous la direction de Virginie NAERT, et l'accueil des touristes à Bergues sera confié à son antenne le Bureau d'Information Touristique, qui restera sous le beffroi.**

**Les 3 hôtesse employées par l'association de l'office de tourisme ont été embauchées par l'OTI et l'association sera dissoute.**

**Je souhaite aujourd'hui rendre hommage à cette association, créée en 1921 sous l'appellation « syndicat d'initiatives-les amis de Bergues », et en particulier citer le nom de ses différents présidents depuis l'après guerre, car la plupart d'entre eux sont connus :**

**1921 : dépôt des statuts par 2 notaires MM Jean CHOCQHEEL & Edouard GALLOO, aidés de l'abbé DE CROCQ**

**1953 : Le Dr VANDAELE est Président**

Remplacé par André VANNOBEL en 1960

Remplacé par Gérard TACQUET en 1977

Puis élection de Roger GOSSARD en 1988,

Remplacé par Pierre DEVOS en 1992,

Daniel WAYOLLE prend la place en 1996.

L'association prit ensuite le statut d'office de tourisme, qui obtint le classement 2 étoiles en 2000. En 2006 une convention tripartite fut signée entre la ville, la communauté de commune CCCB et l'OT qui garantissait des subventions régulières en échange d'une politique de promotion touristique du territoire.

Annie RUCKEBUSCH, Daniel WAYOLLE et Marc BOUREL se succédèrent à la tête de l'office de tourisme jusqu'à sa dissolution fin 2016.

**Dans ses statuts déposés en 1921 l'objet était ainsi libellé de façon claire et concise « développement de tout ce qui peut contribuer à la prospérité de la ville de Bergues ».**

Ainsi donc en 1921 ils avaient déjà compris que la valorisation touristique était un **moyen important d'enrichissement collectif et de développement communal !** Toute notre gratitude va à ces nombreux bénévoles qui se sont succédés et qui ont créé ensemble des visites guidées, des prospectus, des rallyes, des expositions, des animations en **tous genres, des cartes d'information, l'accueil au beffroi, les journées des villes fortifiées et j'en oublie beaucoup !**

Y passèrent beaucoup de nos personnalités locales : Henri BILLAERT, Ambroise TROCME, Jean MARTEL, Michel DESMIS, Thérèse VERGRIETE, Charles SPILLMAECKER, Guy LOOTVOET, André GERVAIS, Maurice CORNETTE, Robert AUGAT, André POUNDALL, Joseph VAN AGT, Jean BOUBERT....

**Je vous présente, au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous-mêmes, vos proches et pour notre belle et fière cité.**

**Bonne année aux nouveaux résidants, qu'ils trouvent ici leur place ! Bonne année à tous ceux qui oeuvrent dans le domaine du soin, de la santé et du social! Bonne année aux enseignants !**

Bonne année aux bénévoles qui font vivre nos associations ! Bonne année à nos autorités politiques, religieuses et militaires ! Bonne année aux journalistes !

Bonne année aux employés municipaux et du CCAS, au personnel de la CCHF, aux brigades de l'AIPI, de DK Propre , des ALD, qui chaque jour entretiennent, réparent, nettoient, animent, surveillent, organisent, administrent, avec le devoir de réserve, l'esprit de service et le sens de l'intérêt général.

**Bonne année enfin à mesdames et messieurs les conseillers, ainsi qu'aux enfants. Qu'ils gardent leur motivation et leur énergie intactes !**

Vive Bergues !

## CADRE DE VIE

► LE CARILLON EST ENROUE , IL NE SONNE PLUS !

Depuis bientôt deux semaines, le dispositif automatique qui déclenche le carillon est en panne.

Nous attendons le passage du réparateur.

## INFORMATION

Nous avons déjà évoqué la réflexion menée autour de l'optimisation de l'utilisation des locaux municipaux. Il s'en est suivi un changement de lieu pour certains services ou associations, une mutualisation d'un même espace pour d'autres.

Des travaux visant à améliorer ou créer des structures ont ainsi été réalisés ou sont en cours.

**D'une part la ville n'a pas ou n'a plus la capacité d'offrir à chacun un lieu individuel, d'autre part ce serait en contradiction avec une démarche éco-responsable.**

Toutes les collectivités vont dans le sens du plein emploi des équipements. Des lieux deviennent ainsi multifonctionnels quand cela est possible.

**Faire cohabiter les besoins des uns, par exemple l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive, et les attentes des autres, autrement dit les souhaits des associations et clubs, amène évidemment de l'insatisfaction pour chacune des parties.**

**Partager, bouger, être déplacé n'est pas forcément simple à accepter. Nous comprenons que les adhérents et utilisateurs soient attachés à l'installation municipale mise à leur disposition. Mais il est aussi question de solidarité et de développement durable.**

Pour rappel et/ou information, voici les changements opérés ou en cours :

- **les agents municipaux bénéficieront bientôt d'un local technique décent et pratique** derrière la gare, dans le bâtiment occupé jusque là par le boulodrome
- les Baladins du Groënberg vont occuper une partie de ce même bâtiment, tout en étant indépendants
- **les élèves scolarisés à Bergues profiteront d'une nouvelle piste d'athlétisme au stade**
- **le club de tir à l'arc vertical (perche) dont le local très vétuste et situé sur le tracé de la piste précitée a dû être démoli, va occuper une partie du local utilisé par le RCB (installation différenciée)**
- **les clubs de tir à l'arc horizontal (Archers du Groënberg) et de pétanque partageront le même bâtiment (aménagement prévu en conséquence)**
- les collégiens occuperont quelques heures par semaine, hors vacance scolaires, **un fond de cour d'un seul terrain du tennis couvert, pour y pratiquer le tennis de table (les tables seront mises puis rangées à la fin de chaque utilisation)**
- des associations ont déjà pris ou prendront de nouvelles habitudes pour leur **temps de rencontre, réunion, permanence, dépôt de matériel... en utilisant notamment les deux nouvelles salles au sous sol du FSE.**

**Les contraintes, incontournables et compréhensibles, liées à tout changement d'habitude ne sont pas pour autant insurmontables et ne mettent pas en péril les activités de chacun.**



Film-reportage HD  
réalisé et présenté par



M.-Th. et S. MATHIEU



## MARTINIQUE GUADELOUPE

"Douce salamandre" ...  
et "Papillon vert"



La Martinique et La Guadeloupe deux noms d'îles, évocateurs de rêves. Cependant, connaissons-nous vraiment ces deux départements français du bout du monde ?

La Martinique, surnommée "*Madinina*" - "*île aux belles fleurs*" - et La Guadeloupe surnommée "*Karukera*" - "*île aux belles eaux*" - portent bien leur nom.

Deux îles sous la surveillance de leur volcan respectif avec la montagne pelée en Martinique et la soufrière en Guadeloupe. Petites îles, toutes les deux, mais tellement grandes par leurs richesses naturelles, leurs poètes, leurs sportifs, leurs populations multiples et diverses.

**"C'est la meilleure, la plus fertile, la plus douce, la plus égale, la plus charmante contrée qu'il y ait au monde"** écrivit Christophe Colomb en 1502 lorsqu'il découvrit la Martinique, mais, il aurait pu écrire les mêmes mots pour la Guadeloupe qui est composée de *La Guadeloupe*, *La Désirade*, *Les Saintes*, *Marie-galante*. Elles révèlent des paysages variés et contrastés.

Les deux îles ont des tracasseries quotidiennes, comme les embouteillages, le coût de la vie..., mais aussi une certaine douceur de vivre, la météo agréable toute l'année et le rhum font vite oublier tout cela!

Nous avons tous en tête des photos de plages paradisiaques, de cocotiers, de ciel bleu et de soleil..., nous avons entendu parler de ces îles magnifiques, "parfois en négatif"... mais que connaissons-nous réellement de la culture locale, des traditions, de la gastronomie, de la musique ? Suivons Marie-Thérèse et Serge qui se proposent de vous guider au cœur des Antilles françaises.

Tarifs :      Enfants : 2,50 €    Adulte : 5,50 €

Prochaine conférence : le Cambodge (le 10 mars 2017)





## Horaires d'ouverture de la Médiathèque :

Les lundis, mercredis, vendredis et Samedis  
De 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30  
(Fermeture au public les mardis et jeudis)

Tél : 03.28.68.16.73

ou [bibliotheque.bergues@orange.fr](mailto:bibliotheque.bergues@orange.fr)

Site : <http://bergues.biblixnet.com>



web

## EVENEMENTS A LA MEDIATHEQUE

Veillez noter dès à présent  
notre prochaine exposition.

« LE LOUP »

du 04 mars au 1er avril inclus.

Cette exposition explique que le **loup était autrefois l'un des** mammifères les plus répandus sur la planète. Exterminé dans de nombreux endroits du monde, ce grand carnivore est aujourd'hui **de retour dans les lieux où** il avait disparu.

Opportuniste, social, performant, **l'exposition met ce mammifère** en avant pour mieux le connaître.

**Afin de compléter l'exposition,**  
se tiendront :

\* **Le mercredi 22 mars à 15h, une**  
**séance « Racont'Histoire – Oral-**  
**bums »** pour les enfants de tous  
âges, sur le thème du loup.

\* **Le samedi 25 mars à 15h, une séance projection « le grand retour du loup »**  
Inscriptions indispensables – Nombre de places limitées.

**Réservation à l'accueil de la Médiathèque ou par téléphone au 03.28.68.16.73.**

**Du 4 mars au 1er avril 2017**

**Exposition**  
**Le LOUP**

**A la Médiathèque municipale de Bergues**

39, rue Carnot  
Tél : 03.28.68.16.73  
Retrouver toutes les informations sur notre  
site : <http://bergues.biblixnet.com>

ENTREE LIBRE

médiathèque Nord MEDIATHEQUE Marguerite Brébant VILLE DE BERGUES

## ANIMATIONS A LA MEDIATHEQUE

« Vas-y Rosalie ! » (A partir de 6 ans)

Le mercredi 15 février et le samedi 11 mars à 15h00

Rosalie est une adorable bestiole poilue et rose pâle qui rêve de romantisme et de délicatesse. Sortie tout droit de l'album de Claire Cantais, *Petit bijou de la littérature jeunesse*, Rosalie aime le rose. Cette animation permet de jouer autour de cet album plein d'humour. Les petits lecteurs pourront reconstituer l'histoire, en inventer d'autres et jouer au Memory.

Inscriptions indispensables – Nombre de places limitées.

Réservation à l'accueil de la Médiathèque ou par téléphone au 03.28.68.16.73.

La Médiathèque municipale de Bergues  
présente

# "Vas-y Rosalie!"



Une ANIMATION  
sortie tout droit de l'album  
de Claire Cantais

Public dès 6 ans  
Inscriptions  
indispensables

Animation prêtée gracieusement par la  
Médiathèque départementale du Nord

Le Mercredi 15 février 2017  
Le Samedi 11 mars 2017  
À 15h



MEDIATHEQUE  
Marguerite Brébant

39, rue Carnot  
Tél : 03.28.68.16.73  
De plus amples informations sur  
notre site : <http://bergues.biblixnet.com>



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

► INFORMATION AUX ASSOCIATIONS : RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

Le mardi 14 février en mairie à 18h00 se tiendra une **réunion d'information sur le** thème des différentes sources possibles de financements pour une association.

Cette formation sera délivrée par l'URACEN à laquelle la ville adhère depuis plusieurs années dans l'intérêt des associations berguaises. Plusieurs d'entre elles ont déjà prévu d'y assister, n'hésitez pas à venir profiter de ce temps d'échanges et d'informations qui peut vous être utile.

► LES CHEVALETS DU BEFFROI BERGUIS

## LES CHEVALETS DU BEFFROI BERGUIS

**Vous invitent à les rejoindre dans l'atelier mis à la disposition par la municipalité dans l'immeuble du FSE au quartier ST Martin de BERGUES.**

**Notre atelier est ouvert tous les Lundis et Vendredis de 14h à 20h.**

**A partir de 18 ans et plus ...**

**Artiste ayant une expérience de 2, 3 ans minimum.**

**Nous vous proposons :**

- une progression dans votre art,
- Un accueil chaleureux dans convivialité en groupe,
- Plusieurs expositions dans année et manifestations picturales à Bergues et ses environs.

**Toutes les techniques de peinture sont utilisées par les participants :**

**l'aquarelle, l'acrylique, l'huile, le fusain etc.....**

**La cotisation pour une année est de 30 euros.**

**Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre :**

**Le président Philippe Desruelles au 03 28 68 21 27 ou par mail [phylides49@hotmail.fr](mailto:phylides49@hotmail.fr) .**





► SOIREE THEATRE

Vendredi 10 février 2017 à 20h30 en salle Emmanuel-Looten (ouverture des portes à 20h00), l'association "Entre nous", l'amicale du personnel de la ville et du C.C.A.S. de Bergues, organise une soirée de théâtre ouverte à tous. "Entre nous" invite la troupe de l'association dunkerquoise "Rires et Délires" qui jouera leur pièce humoristique Un mariage presque... parfait !

Un baron et une baronne désargentés se voient contraints de louer leur manoir pour des réceptions ou des mariages. Cela n'est pas sans conséquence sur leur couple qui se dégrade... En cette fin décembre 1999, la fameuse tempête enfle et va jeter au milieu des futurs mariés et leur famille un groupe très original. Tandis que Marie-Françoise Pluvieux, organisatrice de mariages, ira de surprises en mauvaises surprises, le spectateur se réglera des quiproquos et révélations surprenantes ! On en oubliera même la tempête.

Près de deux heures de bonne humeur et de rires pour vous détendre...

Entrée libre. Un chapeau sera proposé à la fin.

Bar, gâteaux et crêpes sur place.

*L'association ENTRE NOUS propose une soirée THEATRE*

**Vendredi 10 Février 2017 à 20H30**

*Salle Looten à Bergues*

*Un mariage presque... parfait*

**ENTREE LIBRE**

*Chapeau à la fin de la représentation*

*une comédie originale de RIRES et DELIRES*

*Ouverture des portes 20H*

*Bar et petite restauration sur place*

 RIRES & DELIRES

TEL 0672027874

 VILLE DE BERGUES

**Les Entretiens de Zénon 3000**  
sur l'Histoire et la prospective  
**SAISON II / 1517-2017**  
**Itinérances en Pays de Cocagne**  
**Samedi 04 Février 17 / 17h > 20h**  
**Hôtel de Ville - Bergues**  
Le sort des femmes de Gueux et de leurs descendants  
par Christian Defebvre, agrégé d'histoire - géographie  
Humanisme et Musique en Flandre au XVI<sup>e</sup> Siècle  
par Damien Top, Musicologue.  
Liver turcx dan paus : Les Gueux et le Sultan  
Par Alain Servantie, sociologue & ex-diplomate à l'U.E.

Zénon 3000 vous invite,  
le Samedi 04 février 2017, de 17h00 à 20h00  
au salon Blanc de l'hôtel de ville de Bergues,  
au lancement de son nouveau cycle d'entretiens sur l'histoire et la prospective, Saison  
II /1517-2017 d'Itinérances en Pays de cocagne.

C'est en fait une suite à la semaine de Zénon 3000 qui s'est déroulée en septembre  
2016.

Christian Defebvre, agrégé d'histoire – géographie, évoquera le sort surprenant des  
femmes de Gueux de Flandre et d'Artois et de leurs descendants.

Damien Top, Musicologue, nous parlera des divers courants musicaux en Flandre au  
**XVI<sup>e</sup>...**

**Liver turcx dan paus : Les Gueux et le Sultan... c'est ce dont discutera Alain Servantie,**  
sociologue & ex-diplomate à l'U.E., une approche géopolitique complexe qui permet de  
mieux comprendre l'évolution de l'Europe , non seulement au XVI<sup>e</sup> siècle, mais tout au  
cours de l'histoire contemporaine et jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle.

Enfin, Philippe André Royer, fondateur de Zénon 3000 vous présentera les prochaines  
activités de l'association pour l'année en cours.

Contact : [info@zenon3000.fr](mailto:info@zenon3000.fr)

► CLUB SAINT MARTIN

La cotisation annuelle 2017 est de 17 euros.

Les repas Club restent à 13 euros.

CALENDRIER :

Mardi 07 Février : Crêpes cidre au club

Mardi 14 Février : Assemblée générale

Mardi 28 Février : Repas Club (couscous) à la salle Looten

**Jedi 09 Mars : Repas dansant à l'Hofland**

Mardi 28 Mars : Concours de cartes

## ► LES JARDINS FAMILIAUX DE BERGUES

### INFORMATION :

Adhérez à l'association, des parcelles sont encore disponibles pour la saison 2017  
Téléphone de l'association : 07.71.12.64.58

## ON VOUS INFORME

### ► BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Depuis le 1er janvier 2017, l'Office de Tourisme de Bergues est devenu Bureau d'Information Touristique de Bergues.

Notre ancienne adresse "[tourisme@bergues.fr](mailto:tourisme@bergues.fr)" n'est donc plus valable.

Merci de prendre note de notre nouvelle adresse

"[ot.hautsdeflandre-bergues@laposte.net](mailto:ot.hautsdeflandre-bergues@laposte.net)"

sur laquelle vous pouvez nous joindre dès à présent.

### ► ENQUETE STATISTIQUE AUPRES DES MENAGES Histoire de Vie et Patrimoine

L'insee réalise entre le 03 Janvier et le 15 Février 2017, un test pour une enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête qui aura lieu en fin 2017, permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet dès comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à l'enquête Patrimoine pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

### ► CCHF : REMISE DES PRIX DU CONCOURS PHOTO

La CCHF, en étroite collaboration avec le photo club Robert Augat de Bergues a organisé un concours photo ouvert aux habitants des 40 communes. 65 photographes amateurs ont envoyé leurs clichés répondant au thème proposé « Eau en Couleurs ».

**Le palmarès a été dévoilé ce Lundi 16 janvier à l'Espace Yserhof de Bambecque. Les 10 lauréats ont reçu des bons d'achats à valoir dans les commerces de proximité de la CCHF. Les 10 photos primées seront prochainement exposées dans les bureaux d'information touristique de la CCHF. Félicitations aux participants et aux gagnants ! La réflexion est déjà engagée pour le thème de l'édition 2017.**

**Plus d'infos sur [www.cchf.fr](http://www.cchf.fr) - Page Facebook : CCHF – Communauté de Communes des Hauts de Flandre**



# Palmarès Concours Photo 2016 « Eau en couleurs »

Lundi 16 Janvier 2017



1<sup>er</sup> DEMETTRE Yves  
- Bierne



2<sup>er</sup> CLAEYMAN Yannick  
- Bergues



Photo-club  
Bergues  
August



4<sup>er</sup> VANNOORENBERGHE Claudie  
- Bergues



3<sup>er</sup> HAMEZ Angélique  
- Crochte



5<sup>er</sup> DUVERLIE Corinne  
- Hondschoote



6<sup>er</sup> GUITTON Emmanuel  
- Bambecque



7<sup>er</sup> BOUCKENHOVE Laurent  
- Bergues



8<sup>er</sup> CAZENAIVE Maxime  
- Hoyville



9<sup>er</sup> MOROTE Alphonse  
- Bierne



10<sup>er</sup> LEFEVRE Jean-Marie  
- Uxem

## ► **LANCEMENT DES REUNIONS PUBLIQUES dans le cadre de la révision du SCOT**

Créé par la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est un document d'urbanisme destiné à organiser le développement durable d'un territoire pour les 10 prochaines années, en cohérence avec d'autres références comme les Plans Locaux d'Urbanisme.

Il doit répondre à des questions essentielles telles que l'équilibre entre les zones urbanisées et naturelles, les orientations du développement économique, de l'habitat, des services publics, bref, l'ensemble des choix qui conduiront notre territoire vers un modèle de développement durable.

Comme son nom l'indique, le **Schéma de Cohérence Territoriale** incite les collectivités qui en constituent le territoire (à affirmer un projet de développement, qui souligne des enjeux et affiche des objectifs stratégiques.

Le SCoT contient :

\* **un diagnostic, c'est-à-dire un " état des lieux " du territoire avec identification des enjeux.**

\* **un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pour les 10 ou 15 ans à venir, un véritable " projet " stratégique.**

\* **un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui définit les conditions de mise en œuvre du projet.**

Le SCoT Flandre-Dunkerque couvre le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, soit 57 communes et totalise 252 000 habitants.

Le SCoT actuel a été approuvé en 2007. Sa mise en révision a été lancée en octobre **2010 pour l'approbation d'un nouveau SCoT en 2018.**

**Le 20 septembre 2016 s'est tenue la deuxième conférence des maires du SCoT Flandre-Dunkerque.** Les élus ont échangé sur le projet de PADD et sur le diagnostic agricole du territoire.

Une démarche de concertation

**Ce processus de consultation préalable du public a pour objectif d'informer mais également de recueillir des avis afin d'aboutir à un projet partagé.**

**Les modalités de concertation suivantes seront mises en œuvre :**

\* **Informers les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, par différents modes de publications:** articles de presse, site internet du SCOT ([www.scotflandredunkerque.fr](http://www.scotflandredunkerque.fr)), journaux communautaires de la CCHF et de la CUD ;

\* **Sensibiliser ces personnes aux enjeux du territoire et sa mise en valeur, tels qu'envisagés dans le projet de SCOT,** notamment par une exposition itinérante dans les intercommunalités et les communes ;

\* **Partager et échanger autour du projet avec ces personnes par l'organisation de plusieurs réunions de concertation thématiques et de réunions publiques sur le territoire du SCOT** ouvertes à tous ;

\* **Recueillir les observations et propositions de ces personnes par l'ouverture de registres** (à la CCHF et à la CUD), et un « e-registre » via le site internet du SCOT ;

**Un bilan de la concertation sera effectué à l'arrêt du projet du SCOT, conformément à l'article L.300-2, 6ème alinéa et l'article R.122-9 du Code de l'urbanisme et sera annexé au dossier de l'enquête publique.**



Des réunions publiques sont organisées dans différentes communes du territoire.

**N'hésitez pas à venir vous renseigner et à vous exprimer.**

**L'avenir de notre territoire se construit tous ensemble !**

### **1ère réunion publique**

Mercredi 1er février 2017 à 18h00

Halle aux Sucres

#### ► CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE LA CROIX ROUGE

La Croix Rouge Française va entreprendre une campagne de sensibilisation auprès du grand public à Bergues du 13 février 2017 au 11 mars 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période. L'équipe de la Croix Rouge sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

#### ► LE BUS MAGIQUE

Le café - restaurant « Le Berguenard » met à disposition un bus chaque soir de bals au kurssaal de Dunkerque, qui assurera le transport aller et retour sur réservation uniquement.

Renseignements au « Berguenard » ou par tél au 06.21.36.49.42



#### ► MESSES

Dates 2017 b	Samedi 18h	Dimanche 9h30	Dimanche 11h
4- 5 février	Hoymille	Socx (ADP)	Bergues
11- 12 février	Pitgam / Famille	Bissezeele	Bergues en Famille
18- 19 février	Quaédypre	Bierne	Bergues
25- 26 février	Crochte	Steene	Bergues
<b>1 mars (Cendres)</b>	<b>Bierne (19h)</b>		<b>16h30 Bergues Efts KT</b>
4- 5 mars	Socx	Hoymille	Bergues
11- 12 mars	Pitgam / Famille	Crochte	Bergues en Famille
18- 19 mars	Bissezeele	Quaédypre	Bergues

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de BERGUES est ouvert au public :



- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Le mercredi de 08h30 à 12h00

## BREVES SOCIALES

► TIERS PAYANT : ce qui change au 1er janvier 2017

**Vous êtes enceintes ou atteints d'une affection de longue durée (ALD) ?**

Vous recevez fréquemment des soins et êtes contraints de faire face à des dépenses de santé multiples... ?

**Bonne nouvelle, depuis le 1er janvier 2017, vous n'avez plus à faire l'avance des frais liés à votre santé !**

**L'objectif ? Vous simplifier la vie et faciliter votre accès aux soins !**

**Pour les femmes enceintes, vous êtes dispensées de l'avance des frais sur la totalité de vos dépenses de santé prises en charge à 100% par votre caisse d'Assurance Maladie, à partir de votre 6ème mois de grossesse.**

**Pour les personnes en affection de longue durée, vous n'avez plus de frais à avancer lors des consultations et soins concernant votre affection.**

Lorsque vous vous rendez chez votre professionnel de santé, pensez à vous munir de Carte Vitale et à la mettre à jour.

Plus d'informations sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

► **ZOOM SUR L'APPLICATION AMELI POUR SMARTPHONE ET TABLETTE**

Téléchargez gratuitement l'application « ameli » dans l'App Store ou dans Google Play. Grâce à l'application ameli, vous avez la possibilité de vous connecter à votre espace personnel où que vous soyez et à tout moment, de façon pratique, rapide, et sécurisée !

### **Depuis l'espace « Mes paiements », vous pouvez :**

- Consulter vos remboursements de santé, leurs détails et vérifier leur bonne transmission à votre complémentaire santé ;
- Télécharger vos relevés mensuels de remboursements.

### **Depuis l'espace « Ma messagerie », vous pouvez :**

- Echanger par e-mail avec un conseiller de l'Assurance Maladie ;
- Lire un message reçu : réponse de la CPAM à un message que vous lui avez adressé ou **lecture d'un courrier envoyé par votre caisse ;**
- Accéder aux messages que vous avez envoyés.

### **Depuis l'espace « Mes démarches », vous pouvez :**

- **Télécharger une attestation de droit, une attestation de paiement d'indemnités journalières** ou votre relevé fiscal
- Effectuer une démarche :

#### **à commander une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ;**

à signaler la perte ou le vol de votre carte vitale

- Suivre mes démarches :

**à suivre l'historique, sur 3 ans, de vos avis d'arrêts de travail pour maladie, accident de travail et accident de trajet.**

### **Depuis l'espace « Mes informations », vous pouvez :**

- Gérer vos informations personnelles ;
- Visualiser vos droits

### **Grâce à l'application ameli, vous pouvez aussi :**

- Localiser la borne multi-services la plus proche, pour mettre à jour votre carte vitale ou imprimer vos attestations, par exemple ;
- **Consulter l'annuaire santé d'ameli pour retrouver les tarifs, horaires, spécialités et coordonnées des médecins et établissements de soins.**

### **► LIMITER SA CONSOMMATION D'ENERGIE EN PERIODE DE GRAND FROID**

Lors de périodes de grand froid, la consommation électrique des ménages français augmente considérablement, avec un pic entre 17 heures et 20 heures. Voici quelques conseils pour limiter vos dépenses d'énergie :

\* Ne mettez pas en route votre lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle pendant les périodes de pic ;

\* **si votre chauffage est électrique, ne le poussez pas trop. Rappelez-vous que 19 °C** suffisent dans les pièces à vivre et 17 °C pour les chambres ;

\* conservez au maximum la chaleur de votre habitat : par exemple, n'ouvrez pas longtemps portes et fenêtres, pensez à éteindre votre chauffage lorsque vous aérez (pas plus de 5 min.), et n'oubliez pas fermer vos volets la nuit ;

\* **ne laissez pas allumer toute la journée les veilles inutiles et vos équipements (Hi-Fi, ordinateurs)** si vous ne les utilisez pas fréquemment ;

\* **ne laissez pas allumées des lumières inutiles.**

## ► ISOLATION DES COMBLES PERDUS A MOINDRE COÛT

Les particuliers ont la possibilité de solliciter l'isolation de leurs combles perdus pour 1€ ou pour un coût moindre suivant la catégorie du ménage;

Pour en bénéficier il faut être PROPRIETAIRE ou LOCATAIRE et avoir un revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds du barème fixé par l'Anah ci-dessous

### TROUVER VOTRE CATEGORIE

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus fiscaux de référence du ménage en €uros		
	1	De 0 à 14 308	De 14 309 à 18342
2	De 0 à 20 925	De 20 926 à 26 826	26 827 et +
3	De 0 à 25 166	De 25 167 à 32260	32 261 et +
4	De 0 à 29 400	De 29 401 à 37 690	37 691 et +
5	De 0 à 33 652	De 33 653 à 43 141	43 142 et +
Par personne supplémentaire	+ 4241	+ 5434	
CATEGORIE	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C

### TROUVER LE PRIX DE VOTRE ISOLATION EN FONCTION DE L'ENERGIE DE CHAUFFAGE DE VOTRE LOGEMENT

Energie de chauffage	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Gaz naturel, GPL, fioul, bois	Isolation pour 0€	Isolation pour 0€	Isolation pour 12 € le m2
Electricité	Isolation pour 0€	Isolation pour 4,91 € le m2	Isolation pour 12 € le m2

### COMMENT FAIRE

En s'adressant à l'un des collecteurs de Certificats d'Economie d'énergie s'étant identifiés auprès de notre collectivité (CCAS) à savoir :

> CERTIPRO/PROBATISO: Formulaire de demande d'information à retirer au CCAS

> ECONORMES HABITAT : sur le site [www.bonstravaux.fr](http://www.bonstravaux.fr) ou en téléphonant au 01.81.69.81.54 du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

Logement mieux isolé =  
 Consommation d'énergie maîtrisée =  
 Factures diminuées !

PLANNING DES ATELIERS DU MOIS DE  
 FEVRIER 2017



DATES	THEMES	INTERVENANTS	HORAIRES	LIEUX
Lundi <b>06 février</b> 2017	Atelier cuisine : Quiche sans pâte	Aurélié LEMAIRE	De 09h00 à 11h00 et de <b>14h00 à 16h00</b>	CCAS
Jeudis 02, 09, 16, et 23 janvier 2017	Atelier créatif : Autour de la laine	Sandrine THERY	De 09h30 à 11h30	CCAS

Gratuit et ouvert à tous les habitants de Bergues  
 Nombre de places limité,  
 Inscription auprès de Mlle LEMAIRE (03.28.65.93.81)

## RAPPEL

► COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont disponibles en Mairie ainsi que sur le site de la ville :

[www.bergues.fr](http://www.bergues.fr) - Rubrique : Mairie puis : Délibération du conseil municipal.  
<http://www.bergues.fr/index.php/mairie/deliberations-du-conseil-municipal>

► COMITE DE QUARTIER

Les comptes-rendus des Comités des Quartiers sont disponibles au CCAS ainsi que sur le site internet de la ville.

# LA RECETTE DU MOIS

## GALETTE DES ROIS AU CHOCOLAT

Ingrédients (pour 8 personnes)	Matériel nécessaire
<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 Pâtes feuilletée</li><li>- 200g de chocolat noir</li><li>- <b>125g de poudre d'amande</b></li><li>- 125g de sucre</li><li>- 125g de beurre</li><li>- <b>3 œufs</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 bol</li><li>- 1 balance</li><li>- 1 couteau</li><li>- 1 fouet</li><li>- 1 fourchette</li><li>- 1 Plaque à pâtisserie</li><li>- 1 fève</li></ul>

### Technique

1. **Préchauffer le four à 220°C.**

2. Faire fondre le chocolat au micro-onde avec un peu d'eau. Quand il est fondu et encore chaud, incorporer le beurre en dés et remuer jusqu'à ce qu'il soit complètement dissout.

3. **Ajouter le sucre et mélanger soigneusement.**

4. **Fouetter les deux œufs entiers et les joindre à la préparation au chocolat.**

5. **Ajouter ensuite la poudre d'amande et mélanger soigneusement.**

6. **Etaler une pâte feuilletée sur une plaque à pâtisserie (ou une feuille de papier sulfurisée) en étalant de tous les côtés pour qu'elle soit un peu plus grande que la seconde.**

7. **Verser la préparation au centre de la pâte et répartir de façon homogène jusqu'à 3 cm des bords. Insérer la fève et recouvrir du deuxième disque de pâte. Rouler les bords tout le tour.**

8. **Fouetter le jaune d'œuf restant et badigeonner le dessus et les bords de la galette au pinceau.**

9. **Dessiner les croisillons sur le dessus et enfourner pour 25 à 30 minutes.**

### Prix de revient

**Cette galette des rois au chocolat revient à 4.97€ pour 8 personnes soit 0.62€ par personne.**



# LA VOIX EST LIBRE

## GROUPE MAJORITAIRE

François Fillon : « Je vais fusionner 500 000 postes de fonctionnaires en un seul, et il sera pour ma femme ». Voilà ce qu'on peut lire sur les réseaux sociaux.

C'est une caricature mais elle a le mérite de montrer à quel point les habitants de ce pays n'apporte plus aucun crédit à ses politiciens.

A part les quelques groupies, tout le monde se met à rire quand l'homme, chevalier de la vertu, brandissant morale et valeurs, se prend les pieds dans le tapis, ou est pris la main dans le sac.

On pourra rétorquer que nous sommes de mauvaises langues si ce n'était pas autant pathétique. Que sont devenus les deux grands partis de ce pays et qu'est-ce qu'il nous reste à part le rire ?

On a juste l'impression que le pays marche sur la tête et que les institutions existent pour elles-mêmes. Rions jusqu'aux larmes.

## GROUPE D'OPPOSITION

### De l'ambition en 2017 ?

L'office de tourisme (OT) de Bergues **créé en 1921 n'existe plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier**, date du transfert obligatoire de la compétence tourisme à la CCHF. Remercions vivement tous les bénévoles qui **se sont engagés pendant près d'un siècle** pour rendre la commune attractive. **Es-pérons que l'OT intercommunal permettra de développer l'offre touristique du territoire**, en valorisant son plus bel atout, Bergues.

**L'OT, aujourd'hui bureau d'information** touristique, accueille toujours 40 000 visiteurs annuels au beffroi. La municipalité a engagé des travaux importants pour **le rénover et l'aménager pour le confort** des visiteurs. Symbole historique, le beffroi **renové continuera d'être une porte d'entrée touristique** majeure en Flandre.

Le tourisme est un enjeu primordial pour la vitalité de nos commerces et **la création d'emplois durables**. **A l'heure où de nombreuses boutiques ferment, il est urgent d'établir une stratégie** pour conserver un centre-ville dynamique. Pourquoi ne pas réfléchir à un nouveau plan de déplacement ? Pourquoi ne pas racheter les fonds de commerce ou artisanaux pour faciliter les implantations nouvelles ? Pourquoi ne pas envisager de nouveaux aménagements urbains, de nouveaux événements ? (...) **Ouvrons le débat !** Donnons-nous les moyens de nos ambitions pour ne plus regarder le déclin commercial et économique en spectateur impuissant.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES :

23/11/2016 : Ewenn WALLAERT de Benjamin et de  
Laura BOURLARD

**04/12/2016 : Eloïse CLIPET de David et de  
Ingrid LECREUX**

**07/12/2016 : Léana BULTIAU de Davy et  
Pauline MACRIPO**

## DECES :

26/11/2016 : BECUE Laura  
Veuve DUHAYON – 82 ans

04/12/2016 : MONIER Michel – 61 ans

09/12/2016 : CNIGNIET Marcel – 84 ans

11/12/2016 : CASTRIQUE Marguerite  
Veuve CARMELYNCK – 91 ans

**11/12/2016 : PLANCKEEL Geneviève**  
veuve MOENECLAËY – 91 ans

14/12/2016 : SALOME Ginette  
Veuve COURMONT – 91 ans

---

## La Lettre du Beffroi

Composition, mise en page : Marie PLANCKE  
Suivi d'impression : Bernard PARENT

Ce bulletin municipal est imprimé à 2150 exemplaires  
par les services communaux de la Ville de Bergues.

HOTEL DE VILLE  
Place de la République  
59380 BERGUES

Tél : 03.28.68.60.44  
Télécopie : 03.28.68.71.25  
Courriel : ville@bergues.fr  
Site internet : www.bergues.fr

**Horaires d'ouverture** : du lundi au  
vendredi : 08h30 – 12h00 et  
13h30 – 17h00

Superficie : 131 ha  
**Nombre d'habitants : 3970** ( au 1er  
janvier 2017)

Particularités de la ville :

. Son beffroi (patrimoine de  
**l'UNESCO), ses remparts, son  
musée...**

. En 2007, lieu de tournage du  
film de Dany Boon : « Bienvenue  
**chez les Ch'tis** »

. Classée « VILLE TOURIS-  
TIQUE »

Marché hebdomadaire : lundi matin

Médiathèque municipale M. Brébant  
39, rue Carnot  
Tél : 03.28.68.16.73

**Horaires d'ouverture : Lundi, Mer-  
credi, Vendredi, Samedi, de 10h00 à  
12h00 et de 15h00 à 18h30**

Archives Municipales : Le jeudi aux  
**horaires d'ouverture de la Mairie**

Tél : 03.28.68.60.44

CCAS : Foyer Socio-Educatif

Avenue de la Liberté  
Tél : 03.28.65.93.80

Numéros utiles :

. Office du Tourisme (au beffroi)  
Tél : 03.28.68.71.06

. Camping :  
Tél : 03.28.68.65.25

. La Poste : 36 31

